

9 décembre 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

SOMMET POUR LA DEMOCRATIE – DECLARATION NATIONALE

Monsieur le Président, cher Joe,

Mesdames et Messieurs les chefs d’Etat et de gouvernement, chers amis,

Vous avez choisi de nous rassembler à l’occasion de la journée internationale des droits de l’Homme. Je tiens à cette célébration annuelle car elle témoigne de notre engagement inébranlable en faveur des droits et des libertés, qui est plus nécessaire que jamais.

Vous nous avez rassemblés pour évoquer le seul modèle politique qui permette de défendre ces droits et libertés : la démocratie. Oserais-je même dire, dans les temps que nous vivons, la démocratie libérale. C’est-à-dire celle qui, en profondeur, dans toutes ses composantes, préserve les libertés individuelles et civiques de nos concitoyens.

Ce modèle a fait ses preuves ces derniers mois, ces dernières années, ces dernières décennies, ces derniers siècles. Ces derniers mois en particulier parce que nous traversons l’une des pires pandémies, une véritable tempête mondiale. Ce modèle nous a permis tout à la fois de protéger nos citoyens et de préserver les droits et libertés. Avec des illustrations très concrètes :

- Nous avons fait le choix en Europe de protéger chacun et en particulier les plus vulnérables, grâce au déploiement des filets sociaux et de mesures exceptionnelles, et de protéger face à la crise économique et sociale. Ainsi, malgré les très grandes difficultés que nous avons connues, le taux de pauvreté a ainsi pu être contenu, et les inégalités avec.
- Nous avons protégé l’avenir de nos enfants en maintenant les écoles ouvertes – je me félicite que la France ait pu être parmi ces pays qui au monde ont le moins fermé leurs écoles.
- Nous avons aussi réussi tout cela en ne cédant rien sur notre ambition d’une égalité universelle. Nos démocraties européennes se sont-elles ainsi restées unies : d’abord, pour que chaque citoyen puisse bénéficier d’un accès aux mêmes vaccins au même moment ; ensuite, pour ensuite pousser un agenda de solidarité internationale, grâce en particulier au mécanisme ACT-A.

Quand je regarde la résistance des démocraties dans le monde à ce virus, et l’attitude, le comportement, des puissances autoritaires, je considère que c’est une démonstration claire de la force des démocraties, de ce que la science ouverte et libre, le débat contradictoire et démocratique sur la science, et les choix ainsi librement consentis permettent de produire.

Nous continuons de vivre une période difficile, et de vivre des tensions géopolitiques néanmoins après cette crise, qui viennent à nouveau percuter nos valeurs. La crise en Afghanistan que nous connaissons tous et la catastrophe humanitaire qui l’accompagne, montrent la difficulté à laquelle nous sommes confrontés, et la solidarité que plusieurs d’entre nous sont justement en train de faire vivre, en particulier en accordant le droit d’asile. C’est aussi pour cela que je me suis engagé auprès du Haut-Commissariat aux Réfugiés à porter une réinstallation dans nos pays, et à assumer cette part.

Nous sommes réunis ici car nous croyons tous en la puissance de nos modèles démocratiques pour défendre les droits et libertés de nos citoyens, et pourtant nous faisons tous face à un nouvel enjeu : comment étendre cet ordre public ? Comment maintenir nos équilibres entre liberté et responsabilité ? Et l’articulation des libertés de tous nos concitoyens dans la sphère publique, comment l’étendre à la sphère numérique ?

Face à cette question, la démocratie présente deux atouts majeurs et un défi central.

Premièrement, notre confiance collective, en tant que démocraties, dans l’Etat de droit nous invite à imposer des règles aux plus grands acteurs du numérique. Pour cela il nous faut continuer d’avancer ensemble, et les directives proposées par la Commission européenne, dites DMA et DSA, qui chemineront dans les prochaines semaines, sur lesquelles la Présidence française de l’Union européenne s’engagera, contribuent aussi à consolider, qu’ils s’agissent de la régulation des contenus comme de la régulation des acteurs économiques, cet ordre public dans l’espace numérique.

Deuxièmement, face aux menaces qui peuvent apparaître dans le cyberspace, nos démocraties ont la capacité à fédérer, à créer des alliances, des coalitions avec les entreprises et la société civile, qui s'engagent en confiance. C'est le modèle des appels de Paris et de Christchurch, dont sont membres tous les pays de l'Union européenne ainsi que nos institutions, et qui ont permis des résultats très concrets pour la confiance dans le cyberspace et la protection contre le terrorisme et l'extrémisme violent en ligne.

Troisièmement, le monde numérique est le lieu d'une menace très spécifique aux démocraties, qui concerne ce que l'on appelle l'espace informationnel – ce sont les « infodémies », pour reprendre les nouveaux termes, les instruments de propagande qui se propagent à travers les médias.

Il y a deux ans, conscients de ces dangers, nous avons fondé le Partenariat Information & Démocratie avec nos partenaires de l'Alliance pour le multilatéralisme, pour porter des initiatives communes. Je veux saluer en particulier ici l'engagement de Reporters Sans Frontières, et d'intellectuels, d'engagés de cette cause. Aujourd'hui, il faut agir, et je soutiens par exemple la labellisation des médias en ligne par la Journalism Trust Initiative, suivant un standard européen. Celle-ci va désormais permettre aux plateformes, aux annonceurs, de faire preuve de responsabilité en choisissant de donner la priorité à des médias certifiés sur la base de critères établis de manière indépendante. En France, je souhaite que nos instruments de soutien aux médias, via Canal France International ou encore le nouveau Fonds pour la démocratie, puissent respecter cette norme, et s'engager dans la même voie.

S'il existe de multiples chemins vers la démocratie, et nous le savons bien de part et d'autre de l'Atlantique, il est je crois de notre devoir d'aider nos partenaires à renforcer leur propre modèle vers plus de démocratie. Pas en leur donnant des leçons, pas en considérant qu'il y aurait un modèle unique, mais en permettant de faciliter l'émergence démocratique, avec justement la vitalité du débat public qui l'accompagne, dans les différentes sociétés du monde.

C'est à ce titre, par exemple, que lors du Nouveau Sommet Afrique-France le 8 octobre dernier, nous nous sommes engagés à créer un fonds dédié à l'innovation démocratique, hébergé pour la première fois sur le continent africain, et qui sera doté de 50M€ sur 5 ans.

C'est pourquoi je suis aussi favorable à l'émergence d'un Fonds international pour les médias d'intérêt public, car l'accès à une information libre, plurielle et fiable est au cœur de notre modèle – nous serions très heureux de le soutenir en France.

Voilà les quelques mots que je souhaitais dire au début de ce sommet. Et je vous remercie, cher Joe, cher Président, de nous permettre de partager ainsi cette conviction forte qui nous anime. La France et l'Europe, qui ont inventé cette idée « un homme, une voix », seront au rendez-vous des initiatives de cette « année de l'action ». Pour favoriser le cheminement démocratique de nos partenaires, pour renforcer nos propres vies démocratiques.